AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin\_Registre de copies de lettres envoyées\_CNAM FG 15 (26)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Matty, 4 juillet 1887

# Jean-Baptiste André Godin à monsieur Matty, 4 juillet 1887

Auteur·e: Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

#### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

#### Informations sur le document source

CoteFG 15 (26)
Collation1 p. (463r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

## Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Matty, 4 juillet 1887, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 01/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52366

## Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

### **Présentation**

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction4 juillet 1887
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Familistère
DestinataireMatty
Lieu de destinationRue de la Planchette, Esquéhéries (Aisne)
Scripteur / ScriptriceMoret, Marie (1840-1908)

## **Description**

RésuméGodin informe Matty qu'il peut clôturer un terrain [à Esquéhéries] et qu'il peut se concerter avec Hauet pour qu'il fasse commencer les travaux sur le terrain entré en possession de la commune. Il adresse ses compliment à Matty et à sa femme.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

#### Mots-clés

Animaux, Construction

Personnes citées

- Hauet, Jules Isidore (1842-)
- Matty [madame]
- Matty [monsieur]

Notice créée par <u>Pauline Pélissier</u> Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Giese Familistere

Monsieur Matty.

Monsieur Hauet me demande à prendre possersion au nom de la commune, des terrains de la pature du moulin. Je n'ai pas d'objection à faire à cela, si vous pouvez cloturer de manière à ne pas empeches le paturage de vos bestiaux. Je vous autorise, sous ce rapport à achetet les piquets et les fils de fer nécessaires pour la clôture que vous pries de manière à pouvoir planter une haie en-dehors.

Si cela est possible, concertes, vous avec M. Hauet pour qu'il puisse faire commences les travaux.

Nous et à Madame
Mathy Godinson